



FORZA ECO-CRITERIUM D'ARRAS - 8 & 9 mai 2027

RÈGLEMENT PARTICULIER

- 1) Le Badminton Club Arras organise un tournoi national seniors qui se jouera dans plusieurs salles : salle Mitterrand, salle Giraudon (et une 3ème salle à déterminer avec la Communauté Urbaine d'Arras en amont du tournoi si besoin).
- 2) Ce tournoi est autorisé par la FFBaD. Il se déroulera selon l'ensemble des règles de la FFBaD et du règlement particulier ci-après.
- 3) Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession d'une licence fédérale le jour du tirage au sort. Les joueurs internationaux avec une licence étrangère sont autorisés à s'inscrire.
- 4) La compétition est placée sous l'autorité des Juges-arbitres Brigitte DERNONCOURT (principale), Robert DÉGRUGILLIER (adjoint), René PETIT (adjoint) et Antoine CARON (adjoint). Un autre JA adjoint pourra être ajouté selon le nombre de terrains de la compétition si besoin. Leurs décisions seront sans appel.
- 5) Le critérium se déroule par équipes de 2 Hommes ou 2 Dames qui disputent 2 simples et 1 double pour chaque rencontre. **Le joueur le mieux classé est désigné simple 1. En cas d'égalité stricte au moment du tirage au sort, le JA ou le comité d'organisation contactera la paire pour qu'elle désigne le joueur simple 1 pour l'ensemble de la compétition.** Le tournoi est ouvert à tout joueur à partir de la catégorie d'âge Minime.
- 6) L'ensemble des tableaux seront décomposés en autant de groupes de niveaux que jugés nécessaires par les JA en fonction du nombre de participants et de la côte des paires. **La côte de la paire se détermine en additionnant les moyennes de simple des 2 joueurs et la moyenne des 2 moyennes de double des joueurs.** L'organisateur se réserve le droit d'ajouter ou supprimer un ou plusieurs groupes dans l'intérêt du tournoi et des inscrits.
- 7) Il est possible de s'inscrire avec X. Les organisateurs vous attribueront un partenaire si possible selon les inscriptions.
- 8) Les séries sont composées de 8, 12 ou 16 équipes. Elles sont faites de façon cohérente par rapport à la moyenne des CPPH des joueurs.

Chaque série est composée :

Exemple 1 : 16 équipes : 6 matchs assurés le samedi et 6 matchs assurés le dimanche

1^{ère} phase : 16 équipes soit 1 division de 4 séries, de 4 équipes.

Les équipes sont positionnées sur la méthode du S dans les poules pour l'équité de la division.

2^{ème} phase : phase de classement : Série A : les 4 premiers, Série B : les 4 deuxièmes et ainsi de suite.

La première phase se déroulent le samedi, la deuxième phase le dimanche

Exemple 2 : 12 équipes : 6 matchs assurés le samedi et 6 matchs assurés le dimanche

1^{ère} phase : 12 équipes soit 1 division de 3 séries, de 4 équipes.

Les équipes sont positionnées sur la méthode du S dans les poules pour l'équité de la division.

2^{ème} phase : phase de classement : Série A : les 4 premiers, Série B : les 4 deuxièmes et ainsi de suite.

La première phase se déroulent le samedi, la deuxième phase le dimanche

Exemple 3 : 8 équipes : 6 matchs assurés le samedi et 6 matchs assurés le dimanche

(Formule qui ne sera utilisée en dernier recours si le nombre de joueurs ne permet pas de faire une série cohérente)

1^{ère} phase : 8 équipes soit 1 division de 2 séries, de 4 équipes.

Les équipes sont positionnées sur la méthode du S dans les poules pour l'équité de la division.

2^{ème} phase : phase de classement : Série A : les 4 premiers, Série B : les 4 deuxièmes

La première phase se déroule le samedi, la deuxième phase le dimanche

9) La 1^{ère} phase se déroulera intégralement le samedi 8 mai 2027. La 2^{ème} phase se déroulera intégralement le dimanche 9 mai 2027.

10) **La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 23 avril 2027.** Exceptionnellement, l'organisateur se réserve le droit d'inscrire des joueurs après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition. Les tableaux seront constitués en fonction des classements et moyennes du jeudi 22 avril 2027.

11) Le montant des droits d'engagement est de 20 € par joueur.

12) Les joueurs doivent s'inscrire sur Badnet et y régler directement leur inscription.

13) Si le nombre d'inscrits est trop important, la priorité sera donnée aux féminines puis aux joueurs du Badminton Club Arras puis selon l'ordre d'arrivée des inscriptions réglées. En cas d'égalité, la priorité se fera selon le CPH le plus élevé. Il sera retenu la date de règlement de l'inscription du 2^{ème} joueur de la paire. Cependant, l'organisateur se réserve exceptionnellement le droit de placer une ou plusieurs féminines en liste d'attente, un ou plusieurs joueurs pour maintenir le nombre de participantes et de participants dans une série ou dans un tableau à un multiple de 4.

14) Si une ou plusieurs paires d'un tableau ne permettent pas de respecter l'article 3.2.1.5 du code général des compétitions : « Dans un même tableau, le CPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé », les paires disposants du plus grand écart de points entre les partenaires ne seront pas retenues.

15) Le tirage au sort aura lieu le samedi 24 avril 2027. Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse renseignée sur Badnet au plus tard le samedi 1er mai 2027. L'organisateur pourra envoyer de nouvelles convocations postérieures à cette date en cas de changements. Dernière version le jeudi 6 mai. Le joueur doit vérifier sa convocation sur Badnet. Celle-ci sera mise à jour au fur et à mesure de la gestion des forfaits.

16) Tout joueur doit pointer via Ebad (ou directement à la table de marque dès son arrivée dans le gymnase chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, il doit contacter le JA de la salle concernée. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit d'abord en demander l'autorisation au JA au risque d'être déclaré WO. Dans tous les cas s'il n'est pas là lors de l'appel de son match, il sera noté WO.

17) Une tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale en vigueur est exigée. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du JA avec un justificatif écrit.

18) **Dans le cadre du critérium, les volants sont intégralement à la charge des joueurs y compris en phase finale.**

Circulaire FFBaD sur les volants : Volants Hybrides ou Synthétiques de grade « standard » peuvent être utilisés jusqu'au niveau R4, sous réserve d'accord mutuel entre les joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, le plume fourni par les joueurs est prioritaire, et faute d'entente c'est le volant de référence de la compétition qui sera choisi.

Volants synthétiques de grade « Elite » peuvent être utilisés au même titre qu'un autre volant plume classé « Elite » Faute d'entente c'est le volant de référence de la compétition qui sera choisi.

19) En cas de désaccord, le volant officiel du tournoi est le Victor Queen. En cas de désaccord, il sera demandé à chacun des joueurs d'acheter une boîte de volants officiels pour le match.

20) Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage sauf si un arbitre officie sur le match. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui, dans la mesure du possible, désignera un arbitre ou fera office.

- 21) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Les joueurs disposeront de 3 minutes maximum entre l'appel et le début de leur match si le match est en auto-arbitrage.
- 22) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- 23) Les joueurs sont tenus de venir indiquer leurs scores sur la tablette prévue à cet effet à la table de marque dès la fin du match.
- 24) Tout volant touchant l'infrastructure de la salle ou un obstacle autre sera considéré comme faute sauf indications contraires du JA en début de compétition en fonction des dispositions particulières dans la salle.
- 25) Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au JA et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- 26) Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident.
- 27) La cérémonie de remise des récompenses aura lieu dans chacune des salles à la fin des tableaux.
- 28) Le Comité d'organisation fera le maximum pour offrir des conditions de jeu optimales et compte sur un comportement exemplaire et fair-play de chaque joueur.
- 29) Conformément au règlement Fédéral, les joueurs forfaits devront transmettre un justificatif au JA de la compétition avant celle-ci, et devront le déposer sur le site Myffbad OBLIGATOIRE sous 5 jours. Les joueurs absents devront également transmettre leur justificatif à l'organisation selon les mêmes conditions. Tout forfait après le tirage au sort devra être justifié.
- 30) Sans justificatif sous 5 joueurs au club organisateur les droits d'inscription ne seront pas remboursés, ni pour le joueur concerné, ni pour le partenaire.
- 31) Les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo et/ou vidéo pendant la compétition pour une publication dans la presse, sur internet ou sur les réseaux sociaux. Sans avis contraire écrit et signé de la part du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
- 32) Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier, en fonction des circonstances de dernière minute, le contenu du présent règlement en accord avec le JA. Dans ce cas, une annexe au règlement particulier sera affichée dans les différentes salles.
- 33) Le Comité d'organisation en accord avec les JA se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Le Comité d'Organisation

